



## RESSOURCES SIRIOS INC.

### AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

#### Aux Actionnaires de Ressources Sirios Inc. :

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que l'Assemblée générale annuelle et extraordinaire (l'« **Assemblée** ») des porteurs d'Actions ordinaires (les « **Actions ordinaires** ») de Ressources Sirios Inc. (la « **Société** ») se tiendra le 30 octobre 2026 à 13 h 30 (heure de l'Est) au 900, boulevard De Maisonneuve Ouest, bureau 1800, Montréal (Québec) H3A 0A8, aux fins suivantes :

1. recevoir les états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2026, accompagnés du rapport de l'auditeur qui s'y rapporte;
2. élire chaque administrateur de la Société pour le prochain exercice;
3. nomination de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur indépendant de la Société pour le prochain exercice et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération;
4. examiner et, si cela est jugé opportun, adopter, avec ou sans modification, une résolution extraordinaire visant à approuver une modification des statuts de la Société afin de procéder au changement de dénomination sociale de celle-ci à "Sirios Mining Inc." et, en sa version française, "Minière Sirios Inc.";
5. examiner et, si cela est jugé opportun, adopter, avec ou sans modification, une résolution extraordinaire visant à approuver une modification des statuts de la Société afin de procéder à un regroupement d'actions, selon un ratio d'une action ordinaire post-regroupement pour 15 actions ordinaires pré-regroupement en circulation avant la date d'entrée en vigueur;
6. traiter toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'Assemblée ou à toute reprise ou tout ajournement de celle-ci.
7. examiner et, si jugé opportun, adopter, avec ou sans modification, une résolution spéciale visant à approuver le nouveau régime omnibus tel que décrit plus en détail dans la Circulaire accompagnant le présent avis de convocation;

#### IMPORTANT

Vous avez le droit de voter à l'Assemblée ainsi qu'à toute reprise ou tout ajournement de celle-ci si vous étiez propriétaire d'Actions ordinaires de la Société à la fermeture des bureaux le 15 septembre 2026. Pour obtenir des renseignements sur les modalités de vote, veuillez consulter la Partie 1 de la Circulaire.

Pour être valides, le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote (le « **FIV** »), selon le cas, doivent être dûment remplis et retournés conformément aux instructions figurant dans la Circulaire au plus tard à 13 h 30 (heure de l'Est) le 28 octobre 2026 ou, si l'Assemblée est reprise ou ajournée, au moins 48 heures (à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés) avant l'heure fixée pour la reprise ou l'ajournement de l'Assemblée.

#### PROCÉDURE DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS

La Société a choisi d'utiliser la procédure de notification et d'accès adoptée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières afin de réduire la quantité de papier utilisée pour la distribution des documents relatifs à l'Assemblée. Ainsi, au lieu de recevoir la Circulaire, les Actionnaires recevront un avis expliquant comment accéder en ligne aux autres documents de l'Assemblée, accompagné, selon le cas, de leur formulaire de procuration ou de leur formulaire d'instructions de vote.

La Circulaire ainsi que les autres documents pertinents relatifs à l'Assemblée sont disponibles sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)), dans les sections « Investisseurs » et « Documents de l'Assemblée annuelle » du site Web de la Société (<https://www.sirios.com/fr/documents-de-lassemblee-annuelle>), ainsi que sur le site d'hébergement de documents de TSX Trust Company, <http://docs.tsxtrust.com/SOI2026>. Les Actionnaires sont invités à prendre connaissance des documents relatifs à l'Assemblée avant d'exercer leur droit de vote. Pour toute question concernant la procédure de notification et d'accès, veuillez communiquer sans frais avec notre agent des transferts, TSX Trust Company, au 1-866-600-5869 ou par courriel à [tsxtis@tmx.com](mailto:tsxtis@tmx.com).

Tout actionnaire souhaitant recevoir une version papier des documents relatifs à l'Assemblée peut en faire la demande gratuitement en envoyant un courriel à l'adresse [tsxtis@tmx.com](mailto:tsxtis@tmx.com) ou en appelant sans frais au 1-866-600-5869 et en suivant les instructions fournies. Si vous souhaitez obtenir une version papier des documents relatifs à l'Assemblée, nous vous recommandons d'en faire la demande dès que possible; dans tous les cas, la demande doit nous parvenir au plus tard le 21 octobre 2026, afin que vous puissiez recevoir les documents avant cette date et avant la date de l'Assemblée. Veuillez noter que si vous demandez un exemplaire papier de la Circulaire, vous ne recevrez pas de nouveau formulaire de procuration ni de nouveau formulaire d'instruction de vote. Vous devez conserver le formulaire original qui vous a été envoyé pour pouvoir voter.

Votre participation est importante pour nous; nous vous encourageons donc à exercer votre droit de vote en remplissant le formulaire de procuration ou le formulaire d'instruction de vote avant l'Assemblée, même si vous prévoyez y assister. Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée, nous vous invitons vivement à exprimer votre soutien en votant, au moyen d'une procuration avant la tenue de l'Assemblée, sur les diverses propositions qui y seront présentées et qui sont décrites plus en détail dans la Circulaire.

Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, le 22 septembre 2026.

#### **PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

« Dominique Doucet »

**Dominique Doucet**

Président du conseil d'administration